



## Bowling de Châlons en Champagne



**TOURNOI Triplette Mixte HANDICAP**  
**Du 20 & 21 Janvier 2024**  
**Organisé par le Bowling Club Chalonnais**

Ce tournoi national Triplette Mixte HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux 14 premières équipes dont les joueuses et joueurs sont en règle avec celle-ci (formation de l'équipe : 1 joueuse et 2 joueurs ou 2 joueuses et 1 joueur)

Liste des engagés sur [www.bowlingclubchalonnais.fr](http://www.bowlingclubchalonnais.fr)

L'engagement est de 270.00 € par triplette, à régler à l'ordre du Bowling Club Chalonnais a envoyé au directeur de compétition:

Alain CHAMPY  
39 Boulevard Hippolyte Faure  
51000 Châlons en Champagne  
Tél : 06 15 42 01 31

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception d'un chèque de 270.00 € qui sera mis à l'encaissement à compter du 15 janvier 2024.

Le handicap (80% de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 80 par joueur. La moyenne prise en compte est lue dans le listing en vigueur au 20 janvier 2024.

Chaque triplette rencontrera chaque autre équipe (système Round Robin de 13 lignes). Les pistes de départ seront attribuées pour limiter les confrontations d'un même club lors des derniers matchs.

Les équipes doivent être présentes 30 minutes avant l'horaire de chaque tour. Durant toute la compétition, les règlements de la FFBSQ seront en vigueur.

Une bonification de 90 quilles sera attribuée à l'équipe par match gagné ou 45 quilles en cas d'égalité.

En cas d'égalité au classement final, priorité au plus petit handicap puis en cas de nouvelle égalité, le résultat du match en opposition départagera les équipes.

### Horaires de chaque phase = début des boules d'essais.

#### Pistes reconditionnées avant chaque tour

**Samedi 20 Janvier 2024 :**  
09h30 : 4 matchs  
12H30 : pause déjeuner et reconditionnement  
14h30 : 5 matchs

**Dimanche 21 Janvier 2024 :**  
9h00 : 4 matchs  
12h45 : Remise des récompenses

#### BILAN FINANCIER

<b>Recettes :</b>	14	équipes	3 780,00 €		
		sponsor	250,00 €	<b>Total :</b>	<b>4 030,00 €</b>
<b>Dépenses :</b>	546	lignes à 3,60€			1 965,60 €
		Frais organisation			214,40 €
		Frais d'arbitrage			90,00 €
		Indemnités de déplacement			1 760,00 €
		<b>TOTAL</b>			<b>4 030,00 €</b>

#### Indemnités de Déplacement

par match gagné		10 €	
par match en cas d'égalité		5 €	
Total pour les 91 matchs		910 €	
1er	250 €	4ème	130 €
2ème	210 €	5ème	90 €
3ème	170 €		